

Image not found or type unknown



## vente voiture suite deces du proprietaire

Par **dmucha**, le **15/03/2012** à **14:26**

bonjour,

Mon beau-pere est decede le 29/02/12.il avait une voiture a son nom.

ma belle-mere n'ayant pas le permis de conduire, nous ne savons pas quoi faire.

Que devons nous faire si nous souhaitons vendre le vehicule?

comme cela fait moins de 3 mois, nous pouvons quand même le vendre sans changer le nom de la carte grise?

Si oui, qui signe?

Merci d'avance pour votre aide

Cordialement